

# EXPOSITION CANINE NATIONALE

CACS  
de la SCC

# CAHORS

Site Lucien Desprat - Site ombragé au bord de l'eau

CACS  
de la SCC

**DIMANCHE 5 AOUT 2018**

**Clôture des engagements : 13 Juillet 2018**

*Il ne vous sera pas envoyé d'accusé de réception :  
vous recevrez votre carte d'exposant quelques jours avant l'exposition.*

**Jugements à partir de 9h  
Entrée à partir de 7h**

## **SUR LE RING D'HONNEUR :**

Défilé des meilleurs Couple, Paire, Lot d'Affixe,  
Lot de Reproducteurs, Meute et Meilleurs de Race

**Concours  
d'Agility**

## **CONCOURS JEUNES PRESENTATEURS**

ENGAGEMENT SUR PLACE.

### **JURY PRESENTI**

*La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges.*

#### 1<sup>er</sup> GROUPE

**Spéciale Bearded Collie**, Shetland, Welsh Corgi ..... Mme ARMIDA (Esp.)  
**Spéciale Bouvier des Ardennes et des Flandres**,  
Bergers hongrois et italiens, Chien Loup Tchecoslovaque,  
Bergers Polonais, Slovensky Cuvac, Bergers Roumains,  
de Croatie, de Russie Méridionale..... M. GARNERO  
Bergers Belges, Schipperke,  
Berger Australien, Berger Blanc Suisse..... M. JOUANCHICOT  
Autres races du groupe .....M. KERIHUEL

#### 2<sup>e</sup> GROUPE

**Spéciale Bouviers Suisses** ..... Mme ERNOULT  
Bullmastiff, Mastiff, Bulldog, Rottweiler,  
Dogues Allemands, Majorquin, des Canaries, Shar Pei,  
Bergers du kart, de Bosnie, du Caucase, d'Asie Centrale,  
de l'Europe du Sud Est, Sarplaninac ..... M. GARNERO  
Autres races du groupe .....M. KERIHUEL

#### 3<sup>e</sup> GROUPE

American Staffordshire Terrier .....M. VILANOVA  
Autres races du groupe ..... M. KERIHUEL et M. JOUANCHICOT

#### 4<sup>e</sup> GROUPE

Tout les Teckels ..... M. JOUANCHICOT

#### 5<sup>e</sup> GROUPE

Spitz Allemands et Italiens, Chien Finnois de Laponie,  
Samoyède, Chiens Nus du Pérou et du Mexique.....M. CABON  
Autres races du groupe ..... M. KLEIN

#### 6<sup>e</sup> GROUPE

**Spéciale Vendéens**, et autres races du groupe .....M. RAMIREZ

#### 7<sup>e</sup> GROUPE

Epagneuls Breton, Français, Pointer, Setters Anglais et Gordon,  
Braques de l'Ariège, Français, Griffon Korthals,  
et autres races du groupe..... M. DUBROCA

#### 8<sup>e</sup> GROUPE

**Spéciale Spaniels**, Golden Retrievers.....Mme CHAVERNAC  
Autres races groupe ..... M. MEDARD-MANGIN

#### 9<sup>e</sup> GROUPE

Cavaliers King Charles et King Charles, Chihuahua, Caniches..... M. MADEC  
Bouledogues Français.....M. VILANOVA  
Bichons, Shih Tzu, Pékinois, Carlins, Boston Terrier  
et autres races du groupe..... M. KLEIN - M. CABON

#### 10<sup>e</sup> GROUPE

Tout le groupe .....M. VILANOVA

**Vente de Chiots LOF : voir en dernière page**



# ROYAL CANIN®

## EXTRAITS DU REGLEMENT GENERAL DE L'EXPOSITION

L'exposition se tiendra à Cahors le 5/08/18 au stade Lucien Desprat

**HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT** – L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h00. Les jugements commenceront à 9h00 et se dérouleront selon des horaires précis.

**SORTIE DES CHIENS** – Les chiens ne pourront sortir avant 15h. Les autorisations de sortie ne devront être accordées qu'entre 12 et 14 heures, après versement d'une caution de 50 €.

**AFFICHAGE** – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

**PRESENTATION** – Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handling »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

**TOILETTAGE** – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

**ANNULLATION** – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** – Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

**Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines** (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

### CLASSES D'ENGAGEMENT

**Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour du jugement.**

#### • CLASSES INDIVIDUELLES

**INTERMÉDIAIRE** – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

**OUVERTE** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

**TRAVAIL** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire.

**CHAMPION DE BEAUTÉ** – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

**JEUNES** – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

**PUPPY** – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

**BABY** – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

**VÉTÉRAN** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

#### AUTRES CLASSES

**MEUTES** – Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

**Chiens Courants** : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

**Terriers-Teckels** : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

**Teckels** : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

**LOT D'AFFIXE** – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

**LOT DE REPRODUCTEURS** – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1<sup>er</sup> degré.

**COUPLE** – Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**PAIRE** – Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**CHIENS «NE CONCOURANT PAS»** – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'Exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

*L'accès des chiots de 2 à 6 mois n'est autorisée qu'aux chiots LOF inscrits à la vente au village des chiots.*

**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS** – Le montant des engagements, libellé à l'ordre de la Canine du Lot doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement, par chèque bancaire ou postal. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

Aucun remboursement ne sera fait en dehors du décès du chien, sur présentation de la résiliation de la carte d'identification.

**CLOTURE DES ENGAGEMENTS** : Clôture le 13/07/2018

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

#### REFUS OU EXCLUSIONS :

2<sup>e</sup> des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le «Service Vétérinaire» ;
- ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
- ceux dont l'engagement «au poteau» serait demandé.

**JUGEMENTS** – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

**C.A.C.S.** : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> «EXCELLENT» en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2<sup>e</sup> Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1<sup>ers</sup> Excellent des deux autres classes.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE** – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétérin ayant reçu le qualificatif «Excellent».

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE** – Les chiens désignés «Meilleur de Race» seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

**MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION** – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1<sup>re</sup> journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2<sup>e</sup> jour.

#### CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la S.C.C., ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

- |  |         |
|--|---------|
| <b>Gr. 1 :</b> Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres   | 15 mois |
| <b>Gr. 2 :</b> Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain et Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Estrela, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Havovart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois | 15 mois |
| <b>Gr. 5 :</b> Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland  | 15 mois |
| <b>Gr. 6 :</b> Rhodesian Ridgeback   | 15 mois |
| <b>Gr. 8 :</b> Retrievers  | 15 mois |
| <b>Gr. 9 :</b> Epagneuls Pékinois et Japonais  | 10 mois |
| <b>Gr. 10 :</b> Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski  | 15 mois |

**RÉCLAMATIONS** – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution de 96 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

**SANCTIONS** – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte du Parc de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

#### TRÈS IMPORTANT

##### Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au Bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

**Tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc....) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la SCC, à l'exception des chiens nés en France avant le 28/08/08.**

**OBLIGATIONS SANITAIRES : 2<sup>e</sup> Catégorie** : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

## DEMANDE D'ENGAGEMENT

Remplissez cette feuille et envoyez-la immédiatement au **secrétariat de la Canine du Lot - 862 chemin de la Balandrie  
Lacapelle - 46000 CAHORS (05 65 53 02 77)** en joignant le montant de votre engagement à l'ordre de la Canine du Lot.

**CLÔTURE IRRÉVOCABLE DES ENGAGEMENTS LE 13/07/2018 (date de réception)**

**Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue**

Identification : \_\_\_\_\_ N° LO : \_\_\_\_\_  
(puce ou tatouage)

Nom du Chien : \_\_\_\_\_

Race : \_\_\_\_\_

**Précisions indispensables pour les races suivantes**

<b>Variété</b> : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	<b>Taille</b> : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	<b>Couleurs</b> : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	<b>Poil (nature ou longueur)</b> : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Collies, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien de Montagne Portugais, Saint-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braque de Weimar, Braque Hongrois, Segugios Italianos, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahuas, Petit Chien Russe.	<b>Poids</b> : Pékinois, Epagneul Japonais, Epagneul nain Continental
---	---	---	---	---

Né(e) le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Sexe : Mâle  Femelle

Nom du Père : \_\_\_\_\_

Nom de la Mère : \_\_\_\_\_

Producteur : M. Mme Mlle \_\_\_\_\_  
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Mlle \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Classe d'engagement :	Intermédiaire <input type="checkbox"/>	Ouverte <input type="checkbox"/>	Travail <input type="checkbox"/>	Champion <input type="checkbox"/>	Jeune <input type="checkbox"/>
	Vétéran <input type="checkbox"/>	Puppy <input type="checkbox"/>	Baby <input type="checkbox"/>	Ne concourant pas <input type="checkbox"/>	
Lot d'Affixe <input type="checkbox"/>	Lot de Reproducteur <input type="checkbox"/>	Meute <input type="checkbox"/>	Paire <input type="checkbox"/>	Couple <input type="checkbox"/>	Confirmation <input type="checkbox"/>

**LE DOUBLE HANDLING EST INTERDIT**

DROITS D'ENTRÉE AU CONCOURS	Sommes adressées
1 <sup>er</sup> chien (catalogue compris)	35 €
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> chien (chacun)	30 €
4 <sup>e</sup> chien ou suivants (chacun)	25 €
Puppy, Baby (chacun)	18 €
Vétéran	18 €
Chien ne concourant pas (chacun) à partir de 6 mois	15 €
Meute avec 6 chiens en individuelle	55 €
Chien supplémentaire dans la meute	13 €
Paire/Couple	10 €
Lot d'Affixe ou Lot de Reproducteur	10 €
Confirmation seule	35 €
Total	
Carte accompagnateur (chaque)	5 €
Total global	
Par <input type="checkbox"/> Mandat <input type="checkbox"/> Chèque	
Libellé au nom de la Canine du Lot	

**POUR LES ENGAGEMENTS**

- En classe Champion, joindre obligatoirement la photocopie du titre (homologué avant la date de clôture des engagements)
- En classe Travail, joindre obligatoirement la photocopie de l'attestation délivrée par la SCC permettant l'engagement dans cette classe

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenal ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

**Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 15 h.  
Toutefois, sortie des chiens autorisée entre 12 h et 14 h  
après versement d'une caution de 50 €**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature du propriétaire :

**JOINDRE OBLIGATOIREMENT**

- une photocopie du justificatif pour l'engagement en classe Travail ou Champion.
- une photocopie du certificat de vaccination antirabique modèle CERFA en cours de validité pour les chiens de 2<sup>e</sup> catégorie et les chiens en provenance de l'étranger.

**Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire.  
Les chiens inscrits en classe ne concourant pas, vétéran et puppy ne peuvent pas être les premiers chiens inscrits.**

**TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNÉ  
DE SON RÈGLEMENT SERA REFUSÉ**

**Engagement possible sur internet : [cedia.fr](http://cedia.fr)**  
Engagements en ligne - paiement sécurisé



# VENTE DE CHIOTS ET CHIENS LOF A CAHORS LE DIMANCHE 5 AOUT 2018

Demande d'inscription à la vente de chiots et chiens LOF - Une seule feuille par chien (photocopie acceptée)

Race : \_\_\_\_\_

Nom du chien : \_\_\_\_\_

Sexe : \_\_\_\_\_ Né le : \_\_\_\_\_ N° LOF ou N° dossier SCC : \_\_\_\_\_

Nom du Propriétaire : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. du propriétaire : \_\_\_\_\_

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurants ci-dessus.  
J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du présent règlement que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

Participation aux frais d'organisation	Sommes adressées
10€ par chien pour les trois premiers	
5€ par chien pour les suivants	
4€ entrée accompagnant	
Total	

Règlement par chèque ou mandat postal libellé à l'ordre de la Canine du LOT.  
Joindre une enveloppe timbrée pour recevoir la quittance justificative du paiement.

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

« lu et approuvé par l'éleveur »

Signature : \_\_\_\_\_

**INSCRIPTIONS à retourner à :**  
Secrétariat de la Canine du Lot  
862 Chemin de la Balandrie - Lacapelle - 46000 CAHORS  
Tél. 05 65 53 02 77 (le matin)

## RÉCOMPENSE

- A la classe puppy
- Une coupe aux CACS, RCACS (Prix non cumulable)
- Une coupe au premier Excellent en classe Jeune
- Une coupe au premier Excellent en classe Intermédiaire (non cumulable)
- Une bouteille de CAHORS à toutes les classes Champion
- Une coupe au premier Excellent en classe travail (non cumulable)

## CADEAUX

- 1 bouteille de CAHORS millésimé à tous les exposants

## HÔTELS ACCEPTANT LES CHIENS

- **Hôtel La Chartreuse**  
St Georges  
46000 CAHORS  
Tél. 05 65 35 17 37
- **Hôtel Kyriad**  
RN 20 Rond-Point de Regourd  
46000 CAHORS  
Tél. 05 65 30 00 00
- **Hôtel de France**  
Avenue Jean-Jaurès  
46000 CAHORS  
Tél. 05 65 35 16 76

SHOW PERFORMANCE



# RÉVÉLEZ LEUR POTENTIEL

**Vous élevez des champions, nous les sublimes.**

Chaque exposition est le résultat de nombreuses années de travail et d'efforts ; nous sommes à vos côtés, pour vous aider à concourir au plus haut niveau. Aujourd'hui, nous avons réuni tout notre savoir-faire dans le développement d'une gamme sur-mesure pour chiens d'exposition.

**ROYAL CANIN SHOW PERFORMANCE** est dédié aux chiens d'exposition, et met en lumière votre expertise : sa formule ciblée permet de maintenir la masse musculaire (associée à un exercice régulier), tout en garantissant une peau et un pelage sains.

